

Compte - rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 Juin 2022

M. PICHARD	P	R. GUEHENNEUX	P	N. DORE	AE
Y. MOREUL	P	M. MAINGUY	P	T. ECHELARD	P
J.Y. LIMOUX	P	M. RIO	P	D. TERRAT	P
I.RECOURSE	AE	I.PORTIER	AE	F. DURAND	AE
D. CHAUMORCEL	P	C.GAUTIER	P	JF.BARRE	P
C. CONOIR	P	A.RISSEL	P		
A. SELLIN	P	A.RONXIN	AE		

P= présent AE=absent excusé A=absent

Absents excusés : Mme DORE a donné pouvoir à Mr CHAUMORCEL, Mme PORTIER a donné pouvoir à Mme MOREUL, Mr RONXIN a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme RECOURSE a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mme DURAND a donné pouvoir à Mme TERRAT

Ordre du jour :

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

Finances

3. DM n°1 : emprunt pour le pôle périscolaire
4. Emprunt pour le pôle périscolaire : choix du prestataire
5. Médiathèque : proposition de la gratuité des abonnements
6. Programme de voirie 2022 : approbation du programme, du plan de financement et demande de subventions
7. Classe ULIS : Participation aux frais de fonctionnement
8. Cantine : fixer un tarif dissuasif pour les repas non décommandés

Marchés publics

9. Pôle périscolaire : choix des entreprises retenues suite à l'appel d'offres
10. Travaux de restauration des deux planchers du clocher de l'Eglise : étude des devis
11. Nettoyage du monument aux morts : étude des devis

Urbanisme

12. Aliénation de chemins ruraux
13. Echanges des voies avec les Carrières Lessard : fixer un prix de vente des surfaces supplémentaires

Environnement

14. Installation classée de Kerminy : avis du conseil municipal

Personnel communal

15. Présentation de la protection sociale complémentaire

Questions diverses



Compte-rendu de séance du conseil municipal

Présentation du SCoT du Pays de Ploërmel

Mr JEGOT en charge du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne est venu présenter au conseil municipal les tenants et les aboutissants du SCoT en vue de la révision du PLU engagée sur la commune.

Mr GAUTIER est arrivé à 19h15, Mme RISSEL à 19h30.

Tirage au sort des Jurys d'assises

Trois personnes inscrites sur les listes électorales ont été tirées au sort pour les Jurys d'assises :

- ✓ Mme LE BEAU Marie – Christine (La Ville André)
- ✓ Mme BOURCEREAU Valérie (La Salle)
- ✓ Mme LIBOUBAN Michèle (Coesquellan)

01-06/2022 Nomination du secrétaire de séance

Mr GAUTIER Corentin a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

02-06/2022 Approbation du dernier Procès-Verbal

Mr PICHARD met au vote l'approbation du dernier procès – verbal.

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

03-06/2022 DM n°1 : emprunt pour le pôle périscolaire

Monsieur PICHARD présente la DM n°1

Considérant la nécessité de prévoir un emprunt de 320 000 € pour la construction du pôle périscolaire,
Considérant la nécessité d'inscrire des crédits pour la réfection des planchers du clocher de l'Eglise,

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 23 2313 016	12 000,00		
D I 23 2315 10017	308 000,00		
R I 16 1641 CPNI	320 000,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	320 000,00	
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	320 000,00	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la DM n°1

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

04-06/2022 Emprunt du pôle périscolaire – choix du prestataire

Monsieur PICHARD présente les offres reçues après consultations des offres des organismes de prêts.
Considérant la nécessité de prévoir un emprunt de 320 000 € pour la construction du pôle périscolaire,
Considérant la proposition du Crédit Agricole la mieux disante,

Compte-rendu de séance du conseil municipal

Mr PICHARD propose de retenir l'offre du Crédit Agricole, pour un emprunt de **320 000 € sur 15 ans à taux fixe de 1,65 %**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition du Crédit Agricole

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

05-06/2022 Médiathèque : proposition de la gratuité des abonnements

Considérant la nécessité d'accueillir davantage de public à la médiathèque,
Considérant le nouveau règlement et la nouvelle organisation de la médiathèque,
Mr PICHARD propose d'instaurer la gratuité des abonnements à la médiathèque
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition de gratuité à compter du 01^{er} juillet 2022.

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

06-06/2022 Programme de voirie 2022 – approbation du plan de financement et demande de subventions

Considérant l'entretien annuel de la voirie communale,
Considérant les devis dans le cadre du marché à bon de commandes avec l'entreprise EUROVIA,
Considérant les propositions de la commission voirie,
Mr LIMOUX propose les travaux suivants :

1. Programme de voirie hors agglomération
 - JANIGUEN : 22 305,10 € HT
 - L'HERMITAGE : 19 370,90 € HT
 - LA CATREDAIE : 13 883,48 € HT
 - LE HINGUET : 36 393,50 € HT

2. Programme de voirie en agglomération
 - Rue ST ARMEL carrefour rue des MAGNOLIAS : 12 530 € HT

Mr LIMOUX propose d'approuver le plan de financement suivant :

Projet	Dépenses estimées	Recettes estimées	
Janiguen - L'Hermitage - La Catredaie - Le Hinguet (la rue St Armel ne rentre pas dans le dispositif) = 1 285 ml	91 952,98 €	Entretien voirie hors agglomération	6 425,00 €
Reste à la charge de la commune			85 089,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le programme de voirie, approuve le plan de financement et autorise Mr Le Maire à demander les subventions correspondantes

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

07-06/2022 Classe ULIS – participation aux frais de fonctionnement

Considérant la demande de la Mairie de Plénée Jugon concernant les frais de scolarité d'un enfant de Ménéac en classe ULIS,
Considérant le montant des frais à hauteur de 427,47 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la participation aux charges de fonctionnement pour un montant de 427,47 €

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

Compte-rendu de séance du conseil municipal

08-06/2022 Cantine – fixer un tarif dissuasif pour les repas non décommandés

Considérant le nombre de repas commandés par la municipalité et le nombre de repas non pris pour absence injustifiée,

Considérant la nécessité de maîtriser les coûts de repas et le gaspillage alimentaire,

Mr PICHARD propose de fixer un tarif dissuasif pour les repas non décommandés à 7 €

- Les repas décommandés avec justificatif médical ne seront pas facturés
- Les repas décommandés hors délai et sans justificatif médical seront facturés 3,30 €
- Les repas non décommandés et non prévenus en mairie seront facturés 7 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition du maire.

[Rappel : les inscriptions ou désinscriptions doivent être effectuées la veille avant 11h00. Les enfants inscrits à la cantine après ce délai seront acceptés à la cantine mais nous ne garantissons pas qu'ils aient un repas complet.](#)

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

09-06/2022 Pôle périscolaire : choix des entreprises retenues suite à l'appel d'offres

Considérant l'appel d'offres lancé le 17/02/2022,

Considérant la réception des offres le 18/03/2022

Considérant l'analyse des offres par la Commission d'Appel d'Offres le 17/05/2022,

Mr Le Maire propose de retenir les offres des entreprises suivantes :

LOTS	Résultats AO	Propositions des entreprises à retenir
Lot n°1 - Terrassements - vrd - espaces verts - aménagements extérieurs	149 959,81 €	Ets EUROVIA
Lot n°2 - Gros œuvre	229 215,87 €	Ent. MAHO
Lot n°3 - Charpente bois	127 847,08 €	Ent. CHAMPAGNE
Lot n°4 - Couverture ardoise - bardage zinc	86 322,34 €	Ent. TOITS DE BRETAGNE
Lot n°5 - Etanchéité	40 984,75 €	Ent. ECI France
Lot n°6 - Métallerie - serrurerie	8 816,50 €	Ent. LORANS - LAMOUR
Lot n°7 - Menuiseries extérieures bois / aluminium	59 127,30 €	Ent. FRABOULET
Lot n°8 - Menuiseries intérieures	40 409,51 €	Ent. DELALANDE
Lot n°9 - Cloisonnement - isolation	77 684,84 €	Ent. SUD BRETAGNE PLAFONDS
Lot n°10 - Revêtements de sols - faïence	65 614,22 €	Ent. MOISAN
Lot n°11 - Plafonds suspendus	16 023,09 €	Ent. COYAC
Lot n°12 - Peinture - nettoyage	18 500,00 €	Ent. JCD PEINTURE
Lot n°13 - Equipements de cuisine	67 850,00 €	Ent. HORIS
Lot n°14 - Plomberie sanitaire - chauffage - ventilation	170 042,74 €	Ent. CSA
Lot n°15 - Electricité - courants forts / faibles	58 996,02 €	Ent. PICARD
Total	1 217 394,07 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition du maire et de la commission d'appel d'offres.

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

10-06/2022 Travaux de restauration des deux planchers de l'Eglise – étude des devis

Considérant la nécessité de refaire les planchers du clocher de l'Eglise,

Considérant les devis demandés à trois entreprises,

Compte-rendu de séance du conseil municipal

	Ets BODET	Charpentier de Bretagne	Ets CHAMPAGNE	
	Chêne	Chêne	Chêne	Sapins Hydro
Plancher 1er niveau	1 260,00 €	675,00 €	3 540,00 €	2 242,00 €
Plancher 2ème niveau	1 603,00 €	9 270,00 €	5 316,75 €	3 971,25 €
Prestation / installation de chantier	5 437,00 €	3 885,00 €		
Sous total	8 300,00 €	13 830,00 €	8 856,75 €	6 213,25 €
Options				
Cloison Nef		1 160,00 €	990,00 €	990,00 €
Echelle ligne de vie	675,00 €			
Total	8 975,00 €	14 990,00 €	9 846,75 €	7 203,25 €

Mr CHAUMORCEL propose de retenir l'offre de l'entreprise CHAMPAGNE en Sapins Hydro pour un montant de 6 213,25 € HT et de confier la réfection de l'échelle ligne de vie à l'entreprise BODET pour un montant de 675 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition de Mr CHAUMORCEL.

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

11-06/2022 Nettoyage du monument aux morts – étude des devis

Considérant la nécessité de nettoyer les coulures de lichens du Monument aux morts,

Considérant l'unique devis reçu en mairie suite à une consultation,

Considérant la subvention allouée par le Ministère de la Défense à hauteur de 20%

Mr CHAUMORCEL propose de retenir l'offre de l'entreprise MACONNERIE VITRY pour un montant de 5 240 HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition de Mr CHAUMORCEL et autorise Mr Le Maire à demandé la subvention correspondante

VOTE :

Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 2

12-06/2022 Procédure d'aliénation de chemins ruraux

Mr Le Maire présente aux élus plusieurs demandes reçues en mairie d'acquisitions de chemins ruraux.

L'aliénation des chemins ruraux, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément au décret n° 76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune dans les conditions de forme et de procédure de l'enquête préalable au déclassement, à l'ouverture, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

1. de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux, en application du décret n° 76-921 précité ;
2. d'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Compte-rendu de séance du conseil municipal

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

13-06/2022 Echanges des voies avec les Carrières Lessard : fixer un prix de vente des surfaces supplémentaires

Mr Le Maire présente aux élus le récapitulatif des parcelles divisées entre les Carrières Lessard et la Commune de Ménéac.

(Nouvelle voie) Propriété des Carrières LESSARD cédée à la COMMUNE DE MENEAC	(Ancienne voie) Propriété du Domaine Public cédée aux Carrières LESSARD
Désignation provisoire + contenance provisoire	Désignation provisoire + contenance provisoire
ZW n° 189p: 13a47ca	ZW n° (DP): 73a38ca
ZW n° 146p: 05a33ca	ZI n° (DP1): 24a34ca
ZW n° 104p: 07a61ca	ZI n° (DP2): 26a96ca
ZW n° 204p: 5a21ca	ZI n° (DP3): 07a99ca
ZW n° 205p: 15a67ca	ZH n° (DP4): 60a57ca
ZW n° 105p : 05a33ca	ZH n° (DP5): 17a53ca
ZW n° 12p: 10a28ca	ZI n° (DP6): 47a03ca
ZW n° 11p: 22a25ca	ZH n° (DP7): 65a27ca
ZI n° 14p (t): 17a86ca	
ZI n° 14p (u): 16a22ca	
ZI n° 7p: 37a88ca	
ZI n° 6p: 13a46ca	
ZI n° 48p: 05a62ca	
ZI n° 46p: 23a54ca	
ZI n° 12p : 01a65ca	
ZI n°13p : 01a17ca	
ZI n° 10p : 04a98ca	
Total: 2ha07a53ca	Total: 3ha23a07ca

Il apparaît près d'un hectare d'écart au niveau des échanges. Après discussion, le conseil municipal autorise Mr Le Maire à négocier la vente des parcelles supplémentaires.

14-06/2022 Installation classée de Kerminy – avis du conseil municipal

Considérant que le projet d'agrandissement de l'exploitation du GAEC de Kerminy est soumis à enregistrement et doit faire l'objet d'une consultation du public,

Mr Le Maire présente aux élus le projet de l'exploitation du GAEC de Kerminy à EVRIGUET,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de l'exploitation

VOTE :

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

15-06/2022 Présentation de la protection sociale complémentaire

Mr Le Maire présente les nouvelles dispositions du cadre juridique de la protection sociale complémentaire. Il est convenu que la commission finances étudiera le dossier lors de la prochaine réunion.

Compte-rendu de séance du conseil municipal

Questions diverses

Mr PICHARD

- ✚ Contrôle URSSAF le 22/07
- ✚ DPU sur la maison de Mme TRAVERS.
- ✚ Réception des nouveaux arrivants le 18/06 à 11h00
- ✚ Inauguration de l'Ehpad le 08/06/2022
- ✚ Elections législatives le 19/06/2022
- ✚ Muret devant le restaurant sera refait

Mme SELLIN

- ✚ Demande s'il y a possibilité de remettre un banc à l'espace de jeux du Pont Malido. Voir avec les ST pour en remettre.

Mr ECHELARD

- ✚ Demande s'il est possible de tondre un peu plus souvent au Pont Malido. L'information sera transmise aux ST.

Mme RISSEL

- ✚ Demande le devenir de la maison de Mme FRIQUET. La succession est en cours, pas de retour pour le moment.

Mr GAUTIER

- ✚ Demande de faire un rappel sur l'entretien des chardons

Mme MOREUL

- ✚ Rappelle que le marché des producteurs est annulé au mois de juillet faute de visiteurs sur les dernières éditions
- ✚ Le forum des associations aura lieu à Ménéac le 02/09
- ✚ Informe des groupes de musique retenus pour la soirée du 05/08/2022.

Séance close à 22h15